

La Première Guerre mondiale et ses conséquences

Thème : « La Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale. »

Commentaire du thème dans le programme adapté : « *L'étude de la Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale permettra de découvrir à partir d'exemples la participation active de la colonie au conflit et les événements locaux. On ne manquera pas d'évoquer la révolte de 1917.* »

Notions-clés : colonie, citoyen, sujet, patriotisme, contingent, réservistes, mobilisés, « Niaoulis », indigènes, engagés volontaires, tirailleurs, Bataillon (mixte) du Pacifique, EFO, ANZAC, révolte canaque, tomber au Champ d'Honneur, devoir de mémoire.

ORIENTATIONS

Ce document d'accompagnement a pour objectif de donner aux professeurs quelques pistes et éléments qui leur permettront de traiter ce sujet sans altérer toutefois la liberté pédagogique qui leur appartient pour aborder ce thème.

La question « La Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale » s'insère dans la première séquence « La Première Guerre mondiale et ses conséquences » du bloc 1 « Guerres, démocratie, totalitarisme, fait colonial », au début du premier trimestre. On peut placer son étude avant ou après la séance portant sur « *La guerre au front, la guerre à l'arrière* »

En restant dans la ligne des précisions apportées par les accompagnements des programmes nationaux pour la question concernant la Première Guerre mondiale « *On doit renoncer au récit chronologique et privilégier la mise en évidence de ses caractéristiques : son aspect total et la brutalisation des rapports humains qu'elle a impliquée* », on peut concevoir une double problématique autour de la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale :

- *Comment la colonie participe-t-elle à la Grande Guerre ?*

- *Quels sont les effets de la guerre pour la colonie ?*

On ne perdra pas de vue que cette question se situe dans une problématique générale : l'évolution de la Nouvelle-Calédonie de 1914 à nos jours.

Selon l'horaire dévolu à ce thème (1 à 2 heures sur un horaire global de 4 à 6 heures pour la séquence), on peut envisager une séance qui privilégie une des deux problématiques ou deux séances qui permettent d'aborder ces deux aspects de la question.

Certains documents peuvent être utilisés comme supports dans la séance portant sur « *Une guerre totale* » ou « *La guerre au front, la guerre à l'arrière* ».

La mise au point scientifique accompagnant la sélection de documents ne prétend pas traiter de manière exhaustive ce sujet, elle se limite à présenter quelques aspects de la question sur lesquels on peut plus particulièrement insister selon les classes et la problématique retenue. De même, le choix des documents n'est pas limitatif.

Les mots en gras renvoient aux notions clés qui se rapportent à la question ou à l'ensemble de la séance.

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

Les documents mentionnés dans cet approfondissement scientifique sont présentés dans le support documentaire qui suit

1 La place du Pacifique dans la Première Guerre mondiale.

- **Contrairement à la Seconde Guerre mondiale, le Pacifique n'est pas une zone importante de combats.**

En s'appuyant sur une carte murale centrée sur le Pacifique, on rappelle que, même si le Pacifique constitue une zone où les colonies des pays belligérants (France, Royaume Uni, Japon, Allemagne) sont voisines, la guerre, « maritime » essentiellement, ne touche directement les espaces de l'Océanie que de manière très secondaire et ponctuelle et se résume à quelques actions :

- La prise des possessions allemandes (*Samoa, Nouvelle-Guinée, Micronésie*) d'août à octobre 1914 par les pays du Pacifique alliés au Royaume-Uni, à la France et à la Russie (Nouvelle-Zélande, Australie et Japon) ; le *Moncalm*, navire-amiral de guerre français, participe à la conquête des colonies allemandes de *Nouvelle-Guinée* et du *Samoa* aux côtés des forces navales australasiennes (australienne et néo-zélandaises).
- Le bombardement de *Papeete* le 22 septembre 1914 par les croiseurs allemands *Scharnhorst* et *Gneisenau* de l'amiral *von Spee* qui occasionnent des dégâts matériels dans le quartier du marché et provoquent la mort de deux personnes. Le lieutenant de vaisseau Destremau saborde son navire *La Zélée* pour obéir aux « instructions en cas de guerre » interdisant ainsi l'accès de la passe aux navires ennemis.
- La neutralisation de la menace que font peser les navires corsaires allemands sur les navires et territoires alliés.

- **Cependant, un nombre non négligeable d'hommes vivant en Océanie participe à la Grande Guerre**

Après la déclaration de guerre du Royaume Uni à l'Allemagne, des bureaux sont ouverts pour enregistrer les engagements volontaires en Australie comme en Nouvelle-Zélande. En octobre 1914 a lieu le premier départ des soldats australiens et néo-zélandais vers l'Europe. Formant l'Australian and New Zealand Army Corps (**ANZAC**), les troupes levées dans les dominions sont complétées par des volontaires des Indes, de Singapour et de Fidji affectés le plus souvent à des tâches de manutention ; quelques Calédoniens ayant la double-nationalité par l'origine d'un de leurs ascendants font partie des engagés volontaires de l'ANZAC.

Au total 331 814 Australiens et 112 223 Néo-Zélandais s'engagent dans l'ANZAC ; ils représentent 13,43 % et 19,35 % de la population masculine blanche de leur pays respectifs.

Pendant la guerre, les troupes de l'ANZAC subissent de lourdes pertes à Ypres en Belgique, à Gallipoli durant la campagne des Dardanelles, s'illustrent sur le front de France pendant la Bataille de la Somme, elles participent aux batailles victorieuses de l'été et de l'automne 1918. L'ANZAC's Day commémoré chaque année le 25 avril, rappelle le débarquement sur les plages de la presqu'île de Gallipoli de ces hommes venus du bout du monde.

A la participation des soldats de l'ANZAC, il faut ajouter celle d'environ 4 000 soldats des colonies françaises du Pacifique.

NB : dans certains ouvrages, on peut trouver l'expression « les ANZACS » au lieu de « l'ANZAC »

2 La participation des Océaniens et des Calédoniens à la Grande Guerre.

- Les soldats français d'Océanie

Document 1 Le recrutement dans les colonies françaises d'Océanie

A la veille de la Première Guerre mondiale, la France est présente dans le Pacifique :

- La Nouvelle-Calédonie et les **EFO (Etablissements français de l'Océanie)** sont des colonies françaises.
- Les Nouvelles-Hébrides ont le statut de condominium franco-britannique
- Wallis et Futuna ont le statut de protectorat français

Plus de 4 000 hommes (mobilisés ou volontaires) vivant dans ces territoires vont répondre à l'appel de la patrie et rejoindre la métropole pour combattre sur les différents fronts.

La participation des ressortissants des **EFO** à la guerre : dès l'annonce de la guerre, le 29 août 1914, la mobilisation commence ; 165 citoyens tahitiens gagnent Nouméa afin d'être embarqués pour la France. En 1916, tous les citoyens des **EFO**, en âge de combattre sont recensés. Les habitants des îles Sous-le-Vent et des Marquises, sujets français, peuvent se porter volontaires.

Au total, 1057 hommes des **EFO** rejoignent le **Bataillon mixte du Pacifique** à Nouméa. Une centaine de « Poilus » tahitiens combattent à Salonique au sein de l'Armée d'Orient, le gros du **contingent** est engagé sur le front de France, en Champagne, puis participe à la deuxième Bataille de la Marne en 1918. Environ 300 des soldats polynésiens du **Bataillon mixte du Pacifique** font le sacrifice de leur vie.

- La mobilisation et l'engagement des soldats calédoniens.

Document 2a Ordre de convocation des soldats calédoniens.

Document 2b Les conditions de l'engagement volontaire.

Pour la Nouvelle-Calédonie, le nombre des hommes ayant participé à la guerre de 1914-1918 est estimé à 2244 dont 1027 citoyens calédoniens blancs et 1105 Indigènes selon les derniers travaux de Sylvette Boubin-Boyer.

Selon les sources, on peut trouver des chiffres légèrement différents, ce qui peut poser problème. On prendra en considération ceux qui figurent dans les tableaux en annexes de la thèse de Sylvette Boubin-Boyer et qui ont été approuvés par l'Université.

Pour mieux comprendre les deux formes principales de recrutement des soldats calédoniens, il faut replacer la Nouvelle-Calédonie dans le contexte colonial du début du XXe siècle, avec un statut, des droits et devoirs différents pour ses habitants et donc des rapports humains qui ne sont pas ceux d'aujourd'hui. Il en était de même dans toutes les parties de l'empire colonial français.

- Les soldats d'origine française (Français nés en métropole et « créoles » nés en Nouvelle-Calédonie de parents français ou eux-mêmes créoles) sont **mobilisés** par l'arrêté du 5 août 1914 : citoyens français, ils sont astreints au devoir de défendre la patrie. **Réservistes**, car les mobilisés d'août 1914 ont été renvoyés dans leurs foyers puisqu'il n'y avait pas de navire pour les acheminer vers la métropole, ils sont appelés par l'arrêté du 9 février 1915. Convoqués à la caserne de Nouméa par l'ordre du Gouverneur Repiquet du 13 mars 1915, les 713 soldats du premier **contingent** calédonien quittent la Nouvelle-Calédonie le 23 avril 1915 à bord du *Sontay* pour rallier la métropole.

- Des tirailleurs, « **engagés volontaires** », sont recrutés parmi les **Indigènes** « **sujets** » non soumis à la loi sur le service militaire de 1905 (modifiée par décrets en 1911 et 1913), mais invités cependant par le décret du 12 décembre 1915 à rejoindre les fronts en Europe avec quelques Marquisiens des **EFO**, tout comme les **Indigènes** des colonies d'Afrique noire (les tirailleurs « sénégalais »), d'Afrique du Nord et d'Indochine pour soutenir l'effort de guerre de la mère patrie.

L'afflux des engagés volontaires permet de constituer le **Bataillon des tirailleurs du Pacifique** à Nouméa le 4 juin 1916, le jour de son embarquement à bord du *Gange*. Le bataillon est encadré par des sous-officiers calédoniens parlant les langues indigènes et le bichelamar. Un deuxième départ s'effectue le 3 décembre 1916, puis un autre le 10 novembre 1917 par l'*El Kantara*. En métropole, initialement créé comme bataillon d'étape, le **Bataillon des tirailleurs du Pacifique** est d'abord utilisé en métropole au chargement et déchargement des navires pour le front d'Orient à Marseille, il devient **Bataillon Mixte du Pacifique (BMP)** par l'adjonction d'une compagnie d'artillerie et se transforme en bataillon de marche du Pacifique en avril 1917. Il est intégré comme unité combattante à partir de juin 1917 et participe à la 2^{ème} Bataille de la Marne d'août à octobre 1918.

Le **BMP** s'illustre lors de la prise du village de Vesles et Caumont et de la ferme du petit Caumont le 25 octobre 1918. Cet exploit lui vaut une citation à l'ordre de la Xe Armée remise par le Général Mangin, le 10 décembre 1918. La citation est ornée de la roussette qui figure sur le fanion bleu du **BMP**.

Au total, 1 137 indigènes calédoniens et polynésiens engagés volontaires firent partie du **BMP**, parmi lesquels on compte 9 Néo-Hébridais, 4 Tahitiens embarqués à Nouméa et 18 Indochinois.

La paix revenue, le **BMP** est dissous le 10 mai 1919 à la veille de l'embarquement des premiers soldats rentrant en Nouvelle-Calédonie, les autres étant alors presque tous rattachés au 73^{ème} bataillon des tirailleurs sénégalais en attendant de rentrer au pays. La plupart des Indigènes rentrent par le *Kia Ora* en novembre 1919. 379 tirailleurs du **BMP** sont tombés au champ d'honneur.

- **Le vécu des soldats calédoniens pendant la guerre.**

Document 3 Extraits de quelques lettres de « poilus » calédoniens

Le vécu des soldats calédoniens qui ont participé à la Grande Guerre sur le front de l'Est (nord-est de la France), en Belgique ou sur le front d'Orient (Balkans) est le même que celui des « Poilus » métropolitains. Ils ont connu la vie des camps d'entraînement (comme celui de La Valbonne), le quotidien des tranchées, les affres des veillées avant l'attaque, l'horreur des champs de bataille (La Somme, Verdun, 2^{ème} Bataille de la Marne), ont vibré d'élans patriotiques et souffert dans leur chair comme dans leur âme. D'autres ont eu un sort plus clément en étant par exemple traducteurs de l'armée britannique, puisque beaucoup de Calédoniens parlaient alors l'anglais. Cependant, aucun n'a été déserteur, aucun n'a participé aux mutineries de 1917.

Beaucoup de soldats furent mobilisés sur place, le bon fonctionnement de la SLN et des sociétés d'exploitation minière étant considéré comme nécessaire à la défense du territoire ; idem pour les postiers, télégraphistes, marins, etc.

Pour les soldats du **Bataillon Mixte du Pacifique**, les conditions de séjour en métropole sont difficiles, mais s'améliorent à partir de janvier 1917. On peut observer chez les soldats du

BMP une grande fragilité au froid (affections respiratoires aiguës) et aux épidémies (rougeole, d'oreillons, de diphtérie).

Document 4a Dernière lettre adressée à sa mère par Louis Gondelon.

Document 4b Témoignage de Monsieur Qaeze fils de Naulue Qaeze engagé volontaire de Lifou, soldat du B.M.P.

Les témoignages des poilus calédoniens sont parvenus au travers de multiples lettres adressées par les « **Niaoulis** » à leurs familles mais aussi par la parole transmise par les anciens combattants mélanésiens aux jeunes de leur tribu. Ces souvenirs donnent un éclairage sur la vision que ces hommes, issus de deux mondes différents, ont pu avoir de la guerre, sur les sentiments que celle-ci a fait naître en chacun.

Enfin, pour retracer le parcours des soldats calédoniens sur le front de France ou le Front d'Orient, on se rapportera aux sources documentaires ou aux ouvrages mentionnés dans la bibliographie.

3 Les effets de la guerre à « l'arrière »

Pour la Nouvelle-Calédonie pourtant éloignée du théâtre de la guerre et à l'abri de tout danger depuis la neutralisation de la flotte allemande du Pacifique au début de la guerre, les effets du conflit sont sensibles.

- **Le bilan humain et social**

Sur 1040 mobilisés (en tenant compte des 120 Calédoniens mobilisés en métropole, des 51 engagés volontaires et 17 engagés dans l'ANZAC) et sur les 1105 Indigènes partis à la guerre, 585 (193 Européens et 381 ou 382 Indigènes) **tombent au Champ d'Honneur**. Ces morts à la guerre représentent respectivement 18,5 % des effectifs des soldats calédoniens d'origine européenne et 33,5 % des 1137 hommes recrutés **tirailleurs** du **BMP**. Pour les 1105 Canaques engagés volontaires, les pertes représentent 34,5 % des effectifs.

Les retours des Poilus calédoniens s'échelonnent de 1919 jusqu'en 1923. Ceux qui reviennent blessés ne peuvent reprendre une vie normale. La victoire a un goût d'amertume pour certains, en particulier les soldats canaques : les « promesses » orales des recruteurs à propos des terres ne sont pas tenues, d'ailleurs aucune loi, aucun décret ou arrêté ne les avaient confirmées. La guerre n'a pas gommé les inégalités de statut (Les Indigènes sont toujours soumis au régime de l'Indigénat) malgré les moments de fraternité qu'elle a pu engendrer. Le décret de 1933 attribuant la citoyenneté aux anciens combattants indigènes de l'empire colonial français n'est pas ou peu appliqué en Nouvelle-Calédonie.

Sur place, on peut parler, pendant ces années de guerre, d'une misère matérielle et morale qui affecte une fraction de la population de la Nouvelle-Calédonie comme elle a frappé « l'arrière » en Europe. Malgré l'entraide qui se met en place, des Calédoniens connaissent la faim et une réelle détresse due à l'isolement, à la perte de ressources, tandis que l'état sanitaire se dégrade : des maladies (lèpre et tuberculose) se développent, des cas de peste sont observés, on signale des gestes désespérés.

Cependant, comme en métropole à l'arrière, **l'esprit de solidarité** s'est manifesté de diverses manières : des aides financières ont été attribuées aux femmes et enfants des soldats et des tirailleurs ; comme bien d'autres, Madame Repiquet, épouse du gouverneur, regroupe les

bonnes volontés autour des Dames de France chargées de confectionner des chemises, chaussettes et passe-montagnes pour les Calédoniens au front. Les « marraines de guerre » calédoniennes entretiennent d'inlassables correspondances et œuvrent pour recueillir des fonds destinés à garnir les « Colis du Niaouli ».

Les « Bons des écoles » (p 85 *Mémoires océaniques de la Grande Guerre. Chronique calédonienne*. Musée de la ville, novembre 1999) et les souscriptions aux emprunts d'Etat montrent la participation financière des Calédoniens à **l'effort de guerre**.

- **Une économie ralentie.**

Sur le plan économique, la vie de la colonie est diversement affectée : il y a pénurie de certaines denrées alimentaires en raison des difficultés de communication entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole. Pendant la guerre, les hommes jeunes et valides font cruellement défaut dans les stations comme dans les tribus et l'agriculture, privée de bras, périclité dans l'intérieur comme aux îles. L'exploitation minière décroît avec la fermeture du marché allemand auquel était destinée une grande partie du nickel avant la guerre même si on s'oriente vers des exportations en direction du Japon et des Etats-Unis. Cependant, quelques entreprises comme « La Société de Ouaco » et « L'union alimentaire calédonienne » voient leurs affaires fructifier par les commandes de conserves de viande pour l'armée exportées en droiture (sorte de franchise) via l'Australie.

- **La révolte canaque de 1917**

Document 5 Communiqué de décembre 1917 du gouverneur Repiquet.

Si l'année 1917 a été en Europe sur les différents fronts comme à l'arrière « l'année trouble », elle a aussi marqué la Nouvelle-Calédonie par la **révolte canaque** dans le Nord de la Grande Terre.

La révolte canaque, circonscrite de février 1917 à janvier 1918, dans le centre-nord de la Nouvelle-Calédonie, de Hienghène à Ponérihouen et de Voh à Muéo, réveille les vieilles peurs de l'année 1878. Cette révolte est présentée souvent comme une violente réaction des Canaques face aux pressions exercées par les autorités pour forcer le recrutement des engagés volontaires. Elle est, entre autres causes, surtout un problème foncier, une des multiples résurgences de la révolte de 1878.

Lancée dans la région de Koné par Noël, le petit chef de Tiamou, elle plonge la région dans un cycle de violences : pillages des stations et assassinats de colons, assaut de la mine Kopéto, représailles de l'armée menées par des permissionnaires rentrés du front en 1917, les géomètres et des auxiliaires indigènes. Des insurgés et leurs familles entières se réfugient dans les montagnes, pourchassés par l'armée. La révolte perdure jusqu'en janvier 1918. Après la mort du Chef Noël dont la tête aurait été ramenée à la gendarmerie de Koné et l'aman (mot désignant la reddition d'un indigène) du sorcier Paétou, le Gouverneur déclare la fin officielle de la révolte.

Le procès s'ouvre en juillet 1919. Le verdict est considéré comme modéré pour l'époque : 5 condamnations à mort pour assassinat dont 2 seulement sont exécutées, une soixantaine de condamnations à des peines de prison et/ou aux travaux forcés pour les complices directs et 8 acquittements. En 1923, tous les condamnés sont élargis.

Le bilan de la révolte est lourd en vies humaines : 12 Européens ou assimilés, 62 Kanak (selon les historiens, ce chiffre varie de 60 à 200, il convient de se rapporter aux chiffres

mentionnés qui ont été précisés par Sylvette Boubin-Boyer dans l'ouvrage cité in supra) et en destructions (stations de colons, récoltes, cases des insurgés). Pour la première fois dans l'histoire de la colonisation les Kanak ont répondu individuellement de leurs actes, les tribus n'ont pas été déclarées responsables collectivement et n'ont pas été déplacées comme lors des révoltes précédentes. Mais, même si après la guerre tout paraît rentrer dans l'ordre, le fossé qui sépare les communautés s'accroît encore en ce début du XXe siècle.

4 Le devoir de mémoire.

Après la joie de la victoire, le soulagement amené par le retour de la paix, la Nouvelle-Calédonie, à l'instar de la métropole, n'oublie pas ceux qui sont morts pour la patrie.

La loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France est applicable aux colonies françaises, aussi la commune de Nouméa entreprend dès 1921 la réalisation d'un premier monument aux morts de la Grande Guerre au cimetière du 4^{ème} kilomètre pour honorer la mémoire de 144 soldats.

En même temps, on pense à l'édification d'un monument pour commémorer à Nouméa le souvenir de tous les soldats originaires de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. Le projet appuyé par les autorités municipales, le gouverneur au nom de l'Etat et les anciens combattants, est lancé avec appel à souscription afin de ne pas mettre en difficulté le budget de la colonie. La population calédonienne et néo-hébridaise répond avec générosité à cet appel. Après quelques divergences portant sur l'endroit prévu pour l'érection du monument, le choix est fixé sur un emplacement en retrait en bordure du Boulevard Cassini (aujourd'hui avenue de la Victoire) à l'intersection de la rue de Sébastopol et du Boulevard Cassini.

Aujourd'hui, la statue de bronze représentant le « Poilu » de la Première Guerre mondiale, armé de son fusil, a été déplacée devant l'ancienne caserne Gally Passebosc, lieu où furent rassemblés les mobilisés et les engagés volontaires avant de s'embarquer vers le théâtre de la guerre.

Sur trois des faces du monument sont gravés par liste alphabétique les noms et prénoms sans mention de grade des citoyens français tombés au **Champ d'Honneur**. A l'origine, la quatrième face, rendait un hommage collectif aux indigènes morts pour la France, le nom des tribus ayant fourni des volontaires et le nombre de leurs morts étant seulement mentionnés. Depuis 2000, aux noms des Européens, les noms des tirailleurs volontaires morts à la guerre ont été ajoutés. Ce nom est celui qui figure sur leur acte d'engagement, il ne correspond pas toujours à l'état civil actuel.

Pendant l'entre-deux-guerres et parfois après la Seconde guerre mondiale, avec la participation de leurs habitants et à la mesure de leurs moyens, les villages de l'intérieur de la Grande-Terre et les Iles construisent également des monuments pour honorer leurs morts à la guerre.

Que ce soit à Nouméa ou dans les communes de la Grande-Terre et des Iles, ces monuments aux morts sont des lieux de mémoire collective qui peuvent permettre aux jeunes d'aujourd'hui d'appréhender leur présent et leur avenir par une meilleure compréhension d'un passé partagé par les différentes communautés qui forment la Nouvelle-Calédonie.

Initialement fixé au 2 novembre, le jour du souvenir des morts de la Grande Guerre, coïncide depuis 1924 avec la commémoration de l'armistice, le 11 novembre.

SUPPORT DOCUMENTAIRE

N.B. Le choix des documents proposé ici n'est nullement exclusif ni impératif, des photographies peuvent être sélectionnées en complément. Tous les documents ne sont pas à intégrer dans la même séance, le professeur utilise ceux qui servent le mieux son projet de leçon.

Un commentaire accompagne le document : il s'agit parfois d'un approfondissement de certains points abordés dans la partie scientifique ou de conseils quant à l'utilisation du document.

Le questionnement est laissé au libre arbitre de l'enseignant.

Document 1 Le recrutement dans les colonies françaises d'Océanie

Colonies d'origine	Citoyens français ou autres		Indigènes
	Mobilisés	Engagés Volontaires	Engagés volontaires
Nouvelle-Calédonie	976	51	1 105 (1)
Nouvelles-Hébrides (2)	81	-	9 (3)
E.F.O (4)	1057 (5) dont 165 à Nouméa	4 à Nouméa	-
Wallis et Futuna	1	-	1(6)
Total	2 235	177	1 137

1 Dont 12 déserteurs

2 Les citoyens français résidant aux Nouvelles-Hébrides ont été mobilisés à Nouméa sur le même registre que les Calédoniens.

3 Il s'agit d'Indigènes néo-hébridais résidant en Nouvelle-Calédonie, la plupart du temps, ils sont travailleurs engagés sous contrat.

4 Les Etablissements français d'Océanie comprennent les îles et archipels de la Société (dont Tahiti), les Iles Sous-le-Vent, les Marquises, les Tuamotu, les Gambier et les Australes.

5 D'après Maïré Sidolle, *Les E.F.O. pendant la Première Guerre mondiale*, maîtrise soutenue à Aix-Marseille.

6 Ludivico déporté en Nouvelle-Calédonie pour avoir comploté contre le roi de Wallis.

*D'après le tableau établi à partir des recherches menées dans le cadre de la thèse

Le total qui apparaît dans la colonne de gauche en bas du tableau tient compte des 120 soldats calédoniens **mobilisés** ou **engagés volontaires** en France, ainsi que des 17 Calédoniens engagés dans l'ANZAC, et de 100 Japonais travaillant en Nouvelle-Calédonie qui se sont engagés dans la Légion étrangère.

Nouméa apparaît comme le grand centre de recrutement du Pacifique où s'embarquent également des ressortissants des Nouvelles-Hébrides et des **EFO**.

Le tableau met aussi en évidence les deux formes de recrutement :

- la mobilisation qui s'adresse aux citoyens français : tous les Français d'Océanie dont principalement des créoles nés en Nouvelle-Calédonie et ceux nés en France, mais aussi des ressortissants des Nouvelles-Hébrides et des EFO, astreints à faire leur devoir militaire vis-à-vis de la patrie.
- L'engagement volontaire qui est le fait des sujets (Indigènes de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, Indochinois et sujets des autres colonies françaises présents en Nouvelle-Calédonie) qui ne sont pas soumis à ce même devoir militaire.

COMMUNIQUÉ

Ordre de convocation des hommes appartenant aux classes 1907-1908-1909-1910-1911.

Il est ordonné à tous les **réservistes** des classes de 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, en résidence en Nouvelle-Calédonie et Dépendances et aux Nouvelles-Hébrides, appartenant au service armé ou auxiliaire, ainsi qu'aux volontaires qui ont adressé des demandes pour prendre part à la guerre et qui ont été reconnus aptes à faire campagne en Europe, de se présenter à la Caserne d'Infanterie à Nouméa [...]. Il est rappelé aux hommes appartenant aux classes convoquées que ceux qui n'auraient pas rejoint aux dates indiquées sans motif valable ou qui tenteraient de se soustraire à leurs obligations militaires du temps de guerre, seraient poursuivis pour insoumission, conformément à la loi, et traduits devant un Conseil de guerre.

Nouméa, le 13 mars 1915

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances J. REPIQUET

Nota. – Tous les effets d'habillement demandés ne pouvant parvenir dans la Colonie avant le départ du *Sontay*, les réservistes sont invités à se munir d'effets pour la traversée et d'une bonne paire de souliers. L'habillement complet leur sera donné à l'arrivée en France.

Source A.N.C. in *Cahier d'exercices d'histoire-géographie. Classes de 3^{ème} des collèges*, CTRDP 1996, p 22.

Si les militaires en poste ont été rappelés rapidement vers la métropole via Sydney dès septembre 1914, la formation des contingents calédoniens, après la mobilisation décrétée en août 1914, a été différée à plusieurs reprises.

Au début de l'année 1915, parviennent enfin les mesures concernant le départ des troupes calédoniennes. Le 6 février 1915, un câble du Ministère des colonies prescrit le rapatriement des tous les hommes de la réserve de l'armée active et de la territoriale reconnus aptes à faire la guerre. Quelques jours plus tard l'arrêté du 9 février 1915 précise la mesure. Cet ordre de convocation est signé par le Gouverneur Repiquet le 13 mars 1915. Il invite les réservistes et les volontaires à se présenter à la caserne d'infanterie à Nouméa et à se pourvoir des effets dont ils auront besoin pendant le voyage et à leur arrivée.

Document 2b Les conditions du recrutement

Télégramme du Gouverneur Repiquet aux présidents des Commissions municipales, syndicats des Affaires indigènes et médecins dans l'intérieur. Janvier 1916.

Honneur vous prier commencer recrutement indigènes volontaires pour durée guerre dès réception présent télégramme.

On doit aisément lever un homme valide sur 10 canaques imposables. Grandes tribus supérieures à 100 imposables peuvent fournir un homme en plus.

Avantages sont : prime 200 frs payables Nouméa, paye journalière 0,50, ration normale à peu près comme celle des troupes blanches devient plus forte en France, habillement complet neuf, grade accessible à tout indigène parlant, écrivant français.

Eventuellement, primo, allocation mensuelle de 6 à 5 frs consentie aux familles nécessiteuses sur demandes après enquête favorable préalable ; secundo, retraite en cas de blessures, infirmités provenant de campagne de 125 à 200 suivant gravité préventive sur veuve orphelins. Récompense honorifique pour bravoure action éclat les mêmes que troupes blanches ; [...] Tous agents Administration sont invités user leur influence pour faire comprendre aux Chefs leurs obligations morales se rendre dignes participer à la victoire. Efforts demandés peu importants en regard larges avantages consentis indigènes témoignant qu'ils ont compris haut intérêt que leur porte la France en répondant en nombre à la mère patrie et qu'ils sont prêts à faire comme les Blancs pour être entièrement classés comme eux. Prière télégraphier nombre engagements reçus tous les samedis, signalez-moi toute influence ou opposition ouverte ou latente d'où qu'elle vienne tentant à mettre obstacle au recrutement par conseils aux indigènes. Imprimés vous parviendront incessamment.

REPIQUET

Coll. Archives communales de Koumac, in *1914-1918. Mémoires océaniques de la Grande Guerre. Chronique calédonienne*. Musée de la ville, novembre 1999, p 50.

Ce texte est à replacer dans le contexte colonial de l'époque où le modèle « blanc » sert de référence.

Le recrutement dans les tribus s'opère selon les instructions précisées par le Gouverneur Repiquet et passe par l'intermédiaire des chefs, pasteurs, missionnaires et autres notables sur la base d'un homme valide sur dix canaques imposables ; pasteurs et missionnaires y contribuent ou pas selon les lieux et le contexte. L'engagement est encouragé par des promesses : prime, acquisition de la citoyenneté française, allocations aux familles, retraites et pensions, cession de terres,... mais aussi par la dispense de la capitation, l'impôt payé par les Indigènes.

Si l'engagement rencontre un vif succès auprès de certaines tribus (Houaïlou, Ponérihouen, Lifou, Ouvéa...), le temps passant, les réticences se font sentir comme en 1917. Il se heurte parfois à de vives réticences comme dans le nord de la Grande Terre.

Document 3 Extraits de quelques lettres de « poilus » calédoniens

« (...) Ici, depuis 3 jours, il fait un temps épouvantable, la neige tombe sans cesse, par terre il y a au moins une épaisseur d'au moins 50 centimètres. La nuit dernière, j'étais de garde aux abords du village où nous campons. Tu parles si j'avais froid, je ne sens plus mes mains. (...) »

« (...) Cette nuit je n'ai dormi que 2 heures et la nuit prochaine je ne dormirai peut-être pas. Le jour seulement on peut se reposer. Toute la nuit, il faut veiller ou travailler (...) »

« (...) Ici on se débarbouille tous les 6 mois, quand il y en a de trop on gratte avec le couteau. L'autre jour, je me suis fichu à plat ventre dans la boue, il faisait noir et je me suis aplati où j'ai pu. (...) »

« (...) Je suis dévoré par les poux (totos) de tranchée. Cette vermine est une vraie engeance, je t'assure. (...) »

Source : 1914-1918. Mémoires océaniques de la Grande Guerre. Chronique calédonienne. Musée de la ville, novembre 1999.

Ces extraits de lettres de « poilus » calédoniens reflètent leur quotidien sur le front. Le document peut être utilisé au cours de la séance, « *La guerre au front, la guerre à l'arrière* », les élèves peuvent relever les problèmes auxquels sont confrontés les soldats dans les tranchées et les mettre en perspective avec ceux évoqués dans les textes de leur manuel scolaire.

D'autres textes illustrant l'âpreté des combats peuvent être sélectionnés pour montrer « l'ensauvagement » de la guerre.

Document 4a Extrait de la dernière lettre adressée à sa mère par Louis Gondelon, tombé sur le front de Somme le 12 septembre 1916.

« *Bien chère maman*

Je t'écris en pleine offensive. Depuis 3 jours le régiment se bat, et fait décimer le 3^{ème} et 6^{ème} colonial, nous subissons de lourdes pertes : les Allemands en subissent le double de nous. Mais cela ne ressuscite pas les morts. J'ai lu les journaux du pays, elles ont bien raison de rire un peu les filles de Calédonie, car elles ne riront peut-être plus beaucoup. Nombreuses sont celles qui pleureront. Les Calédoniens se font massacrer. Peu nombreux sont ceux qui sont debout à l'heure actuelle ! La majeure partie a été comptée comme disparus, c'est à dire prisonniers ou morts !

Nombreux sont les pauvres petits déchiquetés par les obus et qui gisent dans un coin de terre où jamais ceux qui les aiment ne viendront prier. Pauvre mère va ! C'est terrible la guerre ! J'ai fait le sacrifice de ma vie ! Peu m'importe la mort à moi qui ai tant souffert.

Hier soir je me suis confessé, maintenant je suis prêt mais ce que je voudrais, et de tout mon cœur, c'est que les générations futures ignorent les horreurs de la guerre. Je voudrais qu'on élève les petits avec l'amour du prochain ; qu'ils sachent bien que leurs aînés tout en se sacrifiant du fond du cœur maudissent la guerre !

Mon copain Henri Martin a été blessé à mes côtés, tout d'abord cela m'a fait quelque chose de voir le sang ruisseler de celui qui était un peu mon frère. Puis j'ai été heureux lorsque j'ai vu la blessure ! Ce n'est rien, l'éclat d'obus est venu s'arrêter sur la clavicule. Cela lui vaut 2 mois d'hôpital, c'est à dire 2 mois de tranquillité, de bonheur ! Près de nous autres. Je suis bien seul maintenant, j'ai bien Lesaine mais ce n'est pas Martin.

Embrasse bien mes sœurs et les pauvres petits que j'ai peu connus, qu'ils prient de temps en temps pour leur tonton, que Dieu les épargne et les rende heureux. Ne t'en fais pas si je viens à tomber, ce sera en bon français. Je n'aurai fait que suivre la loi commune à tant de Calédoniens. Je n'aurai pas été un lâche.

Du fond du cœur je te dis au revoir,

J'ai confiance, la vierge Marie me protégera.

Bons baisers à tous surtout à Mandi. Je t'embrasse du fond du cœur.

Ton petit qui t'aime.

Louis »

Source : 1914-1918. Mémoires océaniques de la Grande Guerre. Chronique calédonienne. Musée de la ville, novembre 1999, cité p 71.

On peut utiliser le texte dans son intégralité ou en sélectionner des extraits. On retrouve ici, comme dans la dernière lettre de Ferdinand Goyetche à ses parents, les nobles sentiments qui animent les soldats calédoniens : l'amour de la patrie inculquée par l'Ecole républicaine, le courage et l'abnégation mais aussi l'évocation de la brutalité de la guerre et de ses douloureuses réalités. La fin de la lettre montre également le regain sensible de la foi pendant cette période de guerre.

Sans vouloir enlever à leurs auteurs la sincérité de leurs sentiments, on doit rappeler que la censure militaire établissait un véritable filtre au niveau des informations et sentiments exprimés dans les lettres. On pourrait donc s'interroger sur le caractère relatif de certains témoignages. Il faut cependant savoir que beaucoup de lettres de soldats calédoniens ne passaient pas par le « circuit officiel » et donc n'était pas soumise à la censure établie par les autorités militaires. En effet, certaines missives empruntaient un véritable « circuit parallèle » passant des permissionnaires aux correspondants des maisons de commerce calédoniennes qui les remettaient ensuite aux familles. On ne peut donc mettre en doute le caractère sincère de la plupart de ces lettres.

Document 4b Témoignage de Monsieur Qaeze, fils de Naulue Qaeze engagé volontaire de Lifou, soldat du BMP.

« *Mon père ne parlait pas beaucoup de la guerre. Il commence à raconter ses souvenirs et il pleure. C'est toujours comme cela. Quand il est parti, il était très jeune -18, 20 ans- parmi les plus jeunes et encore célibataire. Il n'était pas volontaire et ce n'était pas lui qui devait partir.*

L'Etat français a demandé des soldats aux grands chefs. Les grands chefs ont donné des ordres. Le frère aîné de mon père a été désigné. Il avait peur. Mon père l'a vu et a décidé de prendre sa place. La phrase en drehu qui peut le mieux faire comprendre pourquoi il s'est engagé est « Tro ni a mec pi mama » (mourir pour son grand frère). Mon père fait la coutume. Il respecte son aîné, il respecte la parole. Il obéit aveuglément. Cette façon d'agir n'est pas normale. On ne peut la normaliser. On est tenté de le faire aujourd'hui.

La façon dont cela se passait dans les têtes est difficile à comprendre. Il faut penser que mon arrière-grand-père était cannibale, mon grand-père christianisé et diacre. On leur interdisait de tuer, de mentir. Il fallait tout respecter et puis d'un coup, c'était la guerre.

Mon père devait tuer.

On disait alors : « mourir pour la patrie ». C'était sûr ! Les hommes de Lifou partaient pour mourir. La France, c'était si loin. Quand on pense que l'on n'allait jamais pratiquement à Wé et qu'il fallait une demi-journée de marche pour rejoindre Kedejy (Kejeny ?).

A cette époque les hommes n'avaient pas de chaussures. Ils portaient juste un manou qu'ils gardaient longtemps. Ils mettaient un tricot le dimanche seulement. Ils sont partis par de petits chemins dans la forêt. Il n'y avait pas de route. Le bateau qui a quitté Chépénéhé a dû mouiller dans la baie de Mou pour récupérer ceux du Lossi.

En France, mon père a participé à plusieurs combats. Ils avançaient pas à pas. Il y avait des corps à corps. Parfois les soldats manquaient de munitions. Alors, ils prenaient ce qu'ils avaient sous la main, ils arrachaient les légumes que les Allemands avaient plantés pour les leur lancer.

Lors d'une bataille, mon père a reçu un éclat d'obus à la tête. Tout le monde le pensait disparu. Il avait été fait prisonnier et soigné par les Allemands. On lui a mis une plaque de métal sur le crâne. La doctoresse allemande qui s'en occupait s'appelait « Genda ». C'est devenu le surnom de mon père. Les gens de Lifou disaient aussi en plaisantant « tôle he » (tête en tôle). Je ne sais pas comment il a pu revenir en Calédonie avec les autres combattants. Il n'était pas guéri. Il avait la tête enveloppée. Pour leur retour, il y a eu une fête dans toutes les tribus.

Mon père était souvent malade. Certains jours, il ne supportait pas les bruits, les grattements, les chocs. Il se réfugiait alors dans une petite case qu'on lui avait construite. C'était son « Pitalu » (son hôpital). On lui apportait à manger. Quand il était remis, il revenait avec nous.

Pour le remercier, le grand chef lui a offert un hectare de terre où je vis toujours avec ma famille. »

Pour une autre approche, on se rapportera au **témoignage de Monsieur Qaeze, fils de Naulue Qaeze engagé volontaire de Lifou, soldat du BMP**, recueilli par Luc Legeard dans la tribu de Wedrumel en 1999 et rapporté dans l'ouvrage cité in supra. Il est possible de faire écouter ce texte aux élèves, à partir de l'enregistrement de l'émission d'Alexandre Rosada « *Histoires pays / pays d'histoire* » consacré à la Nouvelle-Calédonie pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale, diffusée sur RNC et disponible au CDP. Ce texte peut donc être exploité au cours de différentes séances car son étude donne lieu à de multiples entrées permettant de dégager différents thèmes :

- Les conditions du recrutement des engagés volontaires (le poids des chefs, de la coutume) ; on peut mettre ce texte en relation avec le télégramme du Gouverneur Repiquet donnant les instructions pour le recrutement des Indigènes.
- Les sentiments contradictoires qu'éprouve le jeune homme : tuer alors que c'est interdit par la religion, mourir pour la patrie comme perspective ; la crainte d'un départ pour une terre lointaine alors qu'il n'est jamais allé à Wé.
- La participation aux combats dans des conditions difficiles (corps à corps, manque de munitions).
- Les souffrances des soldats pendant la guerre (blessure par obus, capture par l'ennemi, trépanation) et les séquelles qui se manifestent des années après (les maux de tête). On peut rapprocher l'expression de Lifou « tête en tôle » des « gueules cassées » en Europe.
- Les conditions du retour (le rapatriement des tirailleurs canaques par le *Kia Ora* en novembre 1919), le retour à la vie civile (les fêtes dans les tribus), les remerciements du grand chef par le don d'une terre à la famille.

Document 6 Communiqué de décembre 1917 du Gouverneur Repiquet

Communiqué calédonien n° 833 W à 10 heures 30, le 18 décembre 1917

Le 8 courant, un détachement sous les ordres du lieutenant Gall est parti en reconnaissance à 1.500 mètres environ en aval de la tribu de Tendo. Il y a trouvé des rebelles qui ont eu 2 tués et blessés.

Le 13, une opération, présentée par le lieutenant GENTHO et Mr RATZEL, Chef du service topographique, a été effectuée dans la même région par les troupes et les auxiliaires.

Résultat ; 2 rebelles tués ; 6 femmes et 6 enfants prisonniers.

Des traces de sang furent relevées sur le terrain et des dissidents ont été vus transportant leurs blessés dans la forêt.

Les volontaires indigènes sont partis à la poursuite des fuyards. De notre côté, ni perte, ni accident.

Dimanche 16 courant, les auxiliaires indigènes agissant seuls ont poursuivi les rebelles dans la forêt, à l'est de Tendo. Résultat : 15 tués ; 4 blessés dont 3 grièvement ; 5 femmes et 6 enfants capturés. 7 bons fusils ont été pris.

Les auxiliaires ont en outre découvert les cadavres de 2 dissidents, sans aucun doute tués à l'attaque du 16.

L'adversaire a riposté faiblement au feu de nos partisans qui n'ont eu ni tués, ni blessés.

De fortes pluies, depuis le 17, s'opposent momentanément à la poursuite qui sera reprise dès que le temps le permettra.

REPIQUET

Coll. Archives communales de Koumac

Source : *Mémoires océaniques de la Grande Guerre. Chronique calédonienne*. Musée de la ville, novembre 1999, p 89

Accompagné par la carte des lieux de la révolte présentée dans le livre d'histoire de cours moyen, ce texte relate la fin de la révolte. Il permet de mesurer le rôle des auxiliaires indigènes dans la réduction de la révolte et évoque la brutalité de la répression. Rappelons aussi que le Gouverneur assume les pleins pouvoirs conformément aux dispositions prises en temps de guerre, c'est donc à lui qu'incombe la mission de ramener l'ordre.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

1 Les sources documentaires faciles d'accès :

On trouvera dans le *livre d'histoire du cours moyen* édité par Hachette et le CTRDP de Nouvelle-Calédonie un certain nombre de documents (textes et photos) qui peuvent être exploités en classe par une étude particulière ou une mise en relation.

De même dans le *Mémorial calédonien tome III* et *l'Encyclopédie de la Nouvelle-Calédonie tome V* (de nombreux documents iconographiques figurent dans ces ouvrages mais il convient de s'assurer de leur origine, car certaines sont extraites du journal *l'Illustration*.)

Le cahier d'exercices de 3^{ème} par A. Picazo, Y. Jacquier et P. Boyer édité par le CTRDP en 1996 offre, en page 22, deux textes intéressants : l'ordre de convocation du 13 mars 1915 et une lettre du 3 novembre 1914 écrite par un soldat calédonien mobilisé en France.

Le livre de l'exposition permanente du Musée de la ville « *1914-1918. Mémoires océaniques de la Grande Guerre ; Chronique calédonienne* » est riche en documents en particulier des documents officiels, des chiffres remis à jour par Sylvette Boubin-Boyer, des lettres de « Poilus » calédoniens à leur famille, des témoignages rapportés sur le vécu des soldats mélanésiens en métropole, à l'arrière ou au front, de nombreuses photographies accompagnant les textes. Dans le même ouvrage, quelques documents se rapportent à la vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie pendant la Grande Guerre (problème des Calédoniens ayant la nationalité allemande ou autrichienne, tonnage du minerai extrait pendant la guerre, développement de maisons de commerce locales, actions de solidarité des Calédoniennes, regain de la foi pendant la guerre...).

L'exposition permanente « *1914-1918. Mémoires océaniques de la Grande Guerre ; Chronique calédonienne* » qui se tient dans les sous-sols du Musée de la Ville à Nouméa est très riche en documents et conçue de manière particulièrement attractive (borne informatique pour retrouver le nom des soldats qui ont participé à la Grande Guerre, films d'époque, reconstitution des tranchées) elle est recommandée aux enseignants comme aux élèves. La visite peut être effectuée avec un guide et peut se prolonger par une exploitation pédagogique à partir du livret pédagogique remis aux élèves. La densité du livret permet de concevoir plusieurs itinéraires ou sujets d'enquête sur les thèmes développés dans l'exposition.

Les bulletins de l'APHGNC n°9 (*La Nouvelle-Calédonie pendant la Première Guerre mondiale*, article de Sylvette Boyer), n° 15 (Soutenance de la thèse d'anthropologie historique de Sylvette Boubin-Boyer : « *De la Première Guerre mondiale en Océanie, Les guerres de tous les Calédoniens 1914-1919* »).

Les bulletins de la SEH n° 120, 121 et 136.

La revue *Mwa Vée* accessible au Centre culturel Tjibaou a consacré le **numéro 11** à la participation des Indigènes à la Grande Guerre.

Aux archives, on peut consulter *l'Album de l'Amicale des anciens combattants*, coll. Archives de la Nouvelle-Calédonie, cote : 2 Num 7.

2 Bibliographie pour un approfondissement des contenus scientifiques :

Boubin-Boyer Sylvette : thèse d'histoire *De la Première Guerre mondiale en Océanie. Les guerres de tous les Calédoniens. 1914-1919*. Diffusion Septentrion, Presses universitaires. Thèse à la carte. 2003.

Boubin-Boyer Sylvette in Angleviel Frédéric (sous la direction de), *101 mots pour comprendre l'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, articles 6 – armée -, 9 – Bataillon du Pacifique -, 46 – 1^{ère} Guerre mondiale -, Ile de Lumière, Nouméa, 1997, 224 pages.

Brou Bernard, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie : les temps modernes, 1774-1925*, Publication de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie, n°4, 1973.

Centenaire Maurice Leenhardt 1878-1954, Nouméa, 1978. Contient des lettres de Maurice Leenhardt à des femmes indigènes prisonnières au moment de la révolte de 1917.

Chevalier Luc et Fevai Jean-Claude, *La déclaration de la Grande Guerre*, in *Nouvelle-Calédonie d'avant 1914*, ouvrage collectif, éditions Pacifique, Paris, 1992, pp. 160-169.

Leenhardt Maurice, *Gens de la Grande Terre*, Gallimard, Paris, 1937, 223 pages

Sénès Jacqueline, *La vie quotidienne en Nouvelle-Calédonie de 1850 à nos jours*, Hachette, Paris, 1985, 363 pages.

Claudine Poustis, sous le conseil scientifique de Sylvette Boubin-Boyer. Juin 2003.